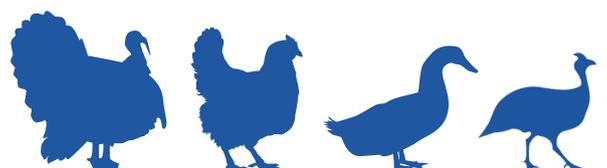


ANVOL

INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

**DOSSIER
DE PRESSE**



DES POULAILLERS EN FRANCE POUR DES VOLAILLES FRANÇAISES : L'INTERPROFESSION LANCE UN MANIFESTE DE SOUTIEN AUX ÉLEVAGES DE VOLAILLES FRANÇAISES

L'année 2021 s'inscrit dans un retour à un schéma pré-covid pour le marché des volailles en France. Après une année 2020 atypique, marquée par une hausse spectaculaire de la consommation des volailles à domicile en raison des confinements et des restrictions pour la restauration, le marché global des volailles¹ se stabilise à +0,2 % en volume sur les 6 premiers mois, comparé à la même période en 2020². Et, alors que 2020 avait vu les ventes pour la consommation à domicile bondir de +9,3 % en volume, elles enregistrent logiquement un recul à -4,7 % sur le 1er semestre 2021 vs le 1er semestre 2020. Cependant, en comparaison avec l'avant-crise, elles sont en hausse de +5,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2019, avec une pointe à +8,8 % pour les poulets, confirmant le goût des Français pour ces volailles.³

Mais ce développement du marché est assombri par le poids croissant des importations : 46 % des poulets consommés en France ont été importés au 1^{er} semestre 2021. C'est pourquoi la filière des volailles françaises, qui poursuit ses engagements dans le cadre de son Pacte Ambition 2025, a décidé de lancer un manifeste pour appeler à une mobilisation générale en faveur du soutien des élevages de volailles en France. En effet, lorsqu'il s'agit d'installer de nouveaux poulaillers ou de les transformer, les éleveurs sont souvent confrontés à de nombreuses oppositions locales, quels que soient leurs modes de production : standard, Label Rouge ou bio.

Il s'agit donc aujourd'hui de renforcer la mise en avant du savoir-faire français et de le valoriser en continuant à travailler collectivement avec les distributeurs, restaurateurs et transformateurs. Au-delà, ce sont tous les acteurs de la société française qui ont également un rôle à jouer : depuis les pouvoirs publics jusqu'aux consommateurs-citoyens. Chacun a une place à tenir pour encourager les 100 000 professionnels de la filière, dont 34 000 dans les élevages, qui consacrent tous les jours sur le terrain du temps et de l'énergie pour fournir les meilleures volailles au plus grand nombre.

Leur travail est reconnu des Français, qui expriment leur envie de savourer des volailles françaises : déjà, avant la crise, ils étaient près de 9 sur 10 (89 %) en 2019⁴. Pour lutter contre les importations, il est aujourd'hui indispensable, notamment en vue du renouvellement des générations, que la filière puisse procéder aux rénovations et aux constructions de poulaillers qui s'imposent, que ce soit pour les élevages standards, bio ou Label Rouge.

Il s'agit de préserver le modèle de la filière française et d'assurer la souveraineté alimentaire du pays, alors que le secteur est aujourd'hui confronté à une flambée des coûts de matières premières et doit affronter la chute de production dans le Sud-Ouest, liée à l'épizootie d'influenza aviaire de l'hiver dernier.

¹ Restauration Hors Domicile + Consommation à domicile

² Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WorldPanel pour France Agrimer

³ Kantar WorldPanel pour France Agrimer

⁴ Enquête APVF - OpinionWay 2019.



Un appel à la mobilisation pour soutenir une filière exemplaire

La filière des Volailles Françaises a réussi à construire un modèle exemplaire unique au monde. Elle se distingue aujourd'hui tant par la **diversité de ses espèces** (poulets, dindes, pintades, canards, pigeons, cailles) que par **ses modes d'élevages** (standard, standard +, bio, Label Rouge). Une spécificité bien française qui, pour perdurer, a besoin du soutien de tous.

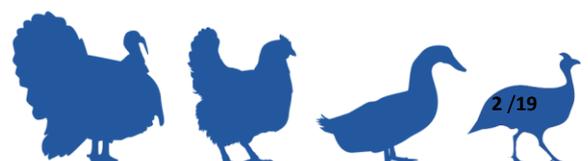
À travers le Pacte Ambition 2025, les professionnels de la filière sont largement mobilisés pour répondre aux nouvelles attentes sociétales, en faisant progresser leurs bonnes pratiques dans les élevages standards et en développant les élevages bio et Label Rouge. La filière française est n°1 des élevages en extérieur en Europe avec 20 % de volailles élevées en plein air, contre maximum 5 % dans les pays voisins. Les professionnels ont également diminué drastiquement l'utilisation des antibiotiques de plus de 60 % depuis 2011, mis en place des audits sur leurs bonnes pratiques en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail... Pour toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs et quand cela est possible d'un point de vue économique, plus de 30 % des éleveurs standards ont déjà équipé leurs poulaillers de fenêtres ou de jardins d'hiver pour donner un accès à leurs animaux à la lumière extérieure.

Une filière confrontée à une conjoncture difficile

Alors que le marché des poulets est confronté à l'augmentation des importations, la filière doit également faire face à d'autres défis : notamment la hausse du coût de production et les répercussions de l'épizootie d'influenza aviaire.

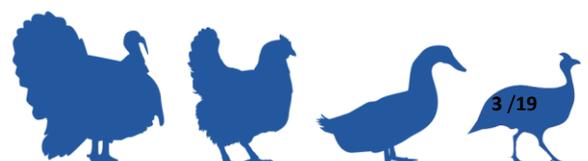
Depuis le début de l'année, l'indice ITAVI, qui mesure le coût de l'aliment des volailles, est en constante augmentation. Il traduit une hausse du coût de l'aliment de plus de 25 % depuis le début de l'année 2021 par rapport à 2020, avec des pointes à plus de 30 % cet été par rapport à l'été passé. Et, d'après les prévisions, cette hausse ne devrait pas s'interrompre dans les prochains mois. Ces hausses ont de fortes répercussions sur l'activité des éleveurs puisque l'alimentation peut peser jusqu'à 65 % du coût total de la production d'une volaille.

Par ailleurs, la filière est victime d'une importante chute de sa production, qui concerne notamment les volailles Label Rouge. Majoritairement élevées dans le Sud-Ouest, elles subissent en effet les répercussions de l'épisode d'influenza aviaire qui a durement touché la région cet hiver. La production de volailles dans le Sud-Ouest a ainsi enregistré un recul de l'ordre de - 30 % de janvier à mai par rapport à la même période en 2020.



SOMMAIRE

[Appel]	p.4
« AGISSONS POUR OFFRIR DES VOLAILLES FRANÇAISES AUX FRANÇAIS ! » : UN MANIFESTE POUR SOUTENIR LES ÉLEVAGE EN FRANCE	
[Marché]	p.7
2021 : LES FRANÇAIS CONFIRMENT LEUR GOÛT POUR LES POULETS	
[Importations]	p.9
FORTE REPRISE DES IMPORTATIONS DE VOLAILLES À BAS COÛT	
[Matières premières]	p.11
HAUSSE ININTERROMPUE DES COÛTS DE PRODUCTION EN 2021	
[Influenza aviaire]	p.13
L'ÉPIZOOTIE FAIT CHUTER LA PRODUCTION DES VOLAILLES DANS LE SUD-OUEST ET HANDICAPE LES EXPORTATIONS	
[Engagements]	p.15
PLAN AMBITION 2025 : LA FILIÈRE POURSUIT SES AVANCÉES POUR PÉRENNISER SON MODÈLE	
[Savoir-Faire]	p.16
VOLAILE FRANÇAISE : LES ATOUTS EXCEPTIONNELS D'UNE FILIÈRE EXEMPLAIRE	



[Appel]

« AGISSONS POUR OFFRIR DES VOLAILLES FRANÇAISES AUX FRANÇAIS ! » : UN MANIFESTE POUR SOUTENIR LES ÉLEVEURS EN FRANCE

La filière des Volailles Françaises est confrontée à une très forte pression des importations : 46 % des poulets consommés en France ont été importés au 1^{er} semestre 2021 ! Pour remédier à cette situation, les femmes et les hommes du secteur lancent aujourd'hui un appel à tous les acteurs de la société française. Il s'agit de renforcer la dynamique qui leur permettra de continuer à évoluer afin de répondre à toutes les attentes du marché français avec un large choix de volailles françaises adapté aux différents budgets et moments de consommation. Pour y arriver, la France a aujourd'hui besoin de rénover ses poulaillers ou d'en installer de nouveaux sur son territoire afin d'augmenter son offre locale en volailles standards, Label Rouge ou bio. Pour soutenir ces installations qui vont contribuer à la souveraineté alimentaire du pays et à la vitalité des zones rurales, les professionnels demandent à tous de s'engager.

Afin de préserver cette filière, ses initiatives et la souveraineté alimentaire de la France, les professionnels de la filière des Volailles Françaises en appellent aux :

- **Consommateurs à s'informer sur l'origine de leurs volailles.** La filière leur demande de s'informer sur l'origine des volailles qu'ils consomment, que ce soit dans les magasins ou les restaurants. Pour reconnaître une Volaille Française, rien de plus simple, il suffit de repérer le logo bleu, blanc, rouge : « Volaille Française ». Et, si le logo n'est pas affiché, les consommateurs ne doivent pas hésiter à demander d'où elle provient !
- **Citoyens à accepter l'installation de nouveaux poulaillers dans leur village.** Afin de fournir des Volailles Françaises aux Français, les professionnels de la filière doivent pouvoir installer de nouveaux poulaillers sur l'ensemble du territoire. Sans nouvelles installations, les professionnels seront dans l'incapacité de répondre à la demande du marché et les importations de volailles continueront de se développer.
- **Maires à ouvrir le dialogue entre éleveurs et habitants.** Les élus locaux doivent créer un environnement favorable aux échanges sereins entre éleveurs et riverains. Les éleveurs doivent pouvoir exposer leurs arguments devant les citoyens. Il revient au maire le rôle d'arbitrage des débats. Il s'agit de dépassionner le débat

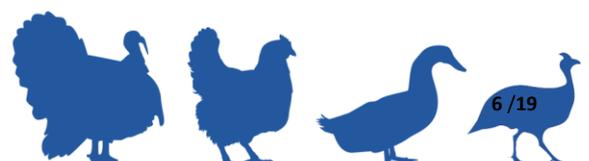


lorsqu'un éleveur souhaite rénover ou installer des poulaillers sur un territoire. Cette activité participe à la vitalité économique et permet de lutter contre la désertification des campagnes.

- **Conseillers régionaux à financer indistinctement tous les modes d'élevages, respectueux de la réglementation.** L'installation de nouveaux poulaillers, qu'ils soient bio, standard ou plein air est indispensable pour que la filière française puisse fournir le marché français en volailles.
- **Pouvoirs publics à aider toutes les chaînes de production des Volailles Françaises.** Afin de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, tous les types de Volailles Françaises ont besoin du soutien du Gouvernement, qu'elles soient standards ou plein air. L'intégralité des chaînes de production doit pouvoir subsister sur le territoire : couvoirs, élevages et abattoirs.
- **Représentants de l'Union européenne à promouvoir tous les types de volailles.** L'Union européenne doit continuer à inclure tous les systèmes d'élevages dans ses campagnes de promotion afin que les Européens et les Français puissent disposer de volailles pour toutes leurs occasions de consommation. De plus, les représentants de l'Union européenne doivent s'opposer aux accords commerciaux internationaux qui favorisent l'importation de viandes de volaille qui ne respectent pas les mêmes garanties que les volailles françaises.
- **Forces de l'ordre et la justice à considérer la détresse des éleveurs.** Victimes d'effractions, d'actes de malveillance et de tentatives d'intimidation de la part de certains militants, les femmes et les hommes dont le métier consiste à proposer les meilleures Volailles Françaises aux consommateurs doivent être accueillis avec bienveillance lors de leurs dépôts de plainte. Tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour protéger les éleveurs, leurs équipes, leurs familles et leurs animaux face aux menaces et aux attaques. La loi doit être appliquée pour que les actions illégales soient sanctionnées en tant que telles.
- **Médias à refléter la réalité des élevages des Volailles Françaises.** La filière demande aux médias de donner une image juste et équilibrée de la filière en vérifiant de façon systématique les informations diffusées par les activistes. La filière demande aux journalistes de diversifier leurs sources afin de bénéficier d'informations éclairées sur la réalité des métiers liés aux Volailles Françaises. Il est indispensable que tous les points de vue aient la possibilité de s'exprimer. Les représentants de la filière se tiennent à leur disposition pour leur fournir toutes les données dont ils ont besoin.



- **Enseignants à intéresser leurs élèves et étudiants aux filières d'élevage et en particulier à la filière des Volailles Françaises.** Dans les formations générales, la filière appelle les enseignants à dispenser des informations honnêtes, fiables et équilibrées tout au long de la vie scolaire des jeunes générations et à ne pas ouvrir les portes de l'école de la République aux communications des antispécistes, d'ailleurs interdites par les Pouvoirs publics. Dans les cursus agricoles, l'enseignement sur la filière des volailles doit être dispensé au même titre que les autres élevages afin de développer les connaissances des jeunes générations et de susciter leur intérêt pour la Profession.
- **ONG de défense des animaux à reconnaître les progrès des éleveurs et à encourager leur bonne volonté.** Par ailleurs, la filière demande aux extrémistes animalistes d'arrêter de caricaturer le secteur et de systématiquement s'opposer à toutes les initiatives prises par les professionnels des Volailles Françaises, qu'elles concernent leurs élevages standards ou plein air. Le temps est venu de cesser la désinformation, l'intimidation voire les actions violentes pour passer à une démarche constructive.



[MARCHÉ]

2021 : LES FRANÇAIS CONFIRMENT LEUR GOÛT POUR LES POULETS

Rappel 2020

La France : 3^e pays consommateur de volaille en Europe

(Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat)

En 2020, avec la crise de la Covid-19 et les difficultés liées à la restauration, la consommation totale de volaille est quasiment restée stable à 1,88 million de tonnes en France, contre environ 1,90 million en 2019 (+1,9 % vs 2018). La France conserve sa place de 3^e pays consommateur de volaille en Europe, derrière le Royaume-Uni (2,23 millions de tonnes) et l'Allemagne (1,86 million de tonnes).

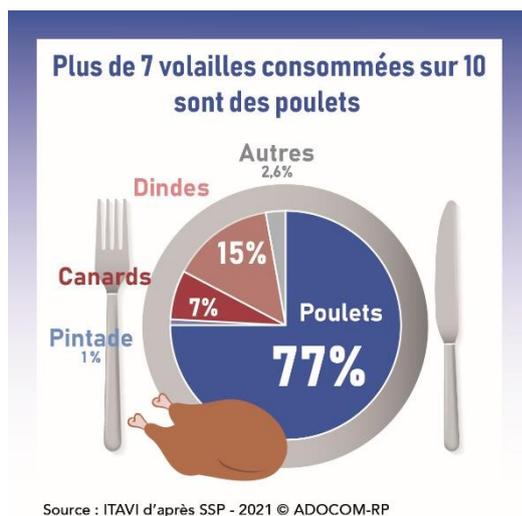


Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat - © ADOCOM-RP

Le poulet confirme son dynamisme en France

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

Sur les 6 premiers mois de 2021, si la consommation globale des volailles (hors domicile et à domicile) est stable à +0,2% en volume, elle est marquée par la hausse des ventes de **poulets**. Leur consommation a progressé de +5,1% par rapport au 1^{er} trimestre 2020. En revanche, la consommation des autres volailles a reculé : -5,6 % pour les **dindes**, -25,2 % pour les **canards** et -20,1 % pour les **pintades**.



Source : ITAVI d'après SSP - 2021 © ADOCOM-RP

Plus des trois quarts des volailles consommées en France sont des poulets

(Source : Itavi d'après SSP - 2021)

Sur les 6 premiers mois de 2021, les poulets confirment leur place de volaille la plus consommée en France. Ils représentent en effet plus des trois quarts (77 %) des volailles consommées en France. Les dindes arrivent en deuxième position ; elles correspondent à 15 % des volailles vendues. Le canard occupe la 3^e marche du podium avec environ 7 % des volailles vendues en France, devant la pintade (1 %) et les autres volailles (cailles, pigeons).



La consommation de volailles retrouve son schéma pré-covid

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

Ces dernières années, la progression de la consommation des volailles était marquée par une très nette progression de la Restauration Hors Domicile. Une dynamique qui s'est interrompue en 2020 avec la fermeture des restaurants et les diverses mesures de restrictions et qui a entraîné une flambée atypique de la consommation à domicile. C'est pourquoi le 1^{er} semestre 2021 est marqué par un recul des ventes de -4,7 % pour les achats des ménages sur un marché globalement stable à +0,2 % en raison du retour des ventes en restauration.

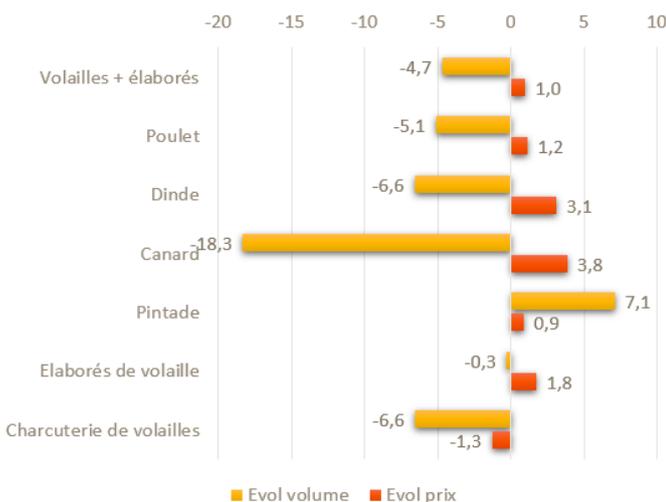
Zoom sur la consommation à domicile : le poulet en hausse par rapport à l'avant-crise

(ITAVI d'après Kantar Worldpanel)

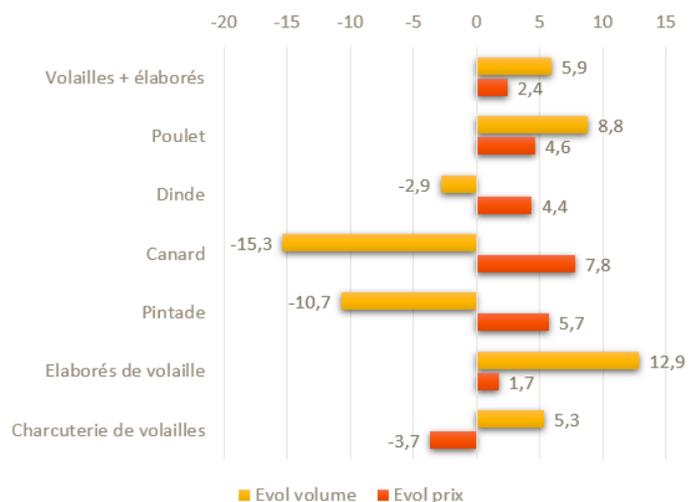
Si les ventes des volailles en magasin sont en recul de -4,7 % sur le 1^{er} semestre 2021 vs 1^{er} semestre 2020, c'est donc en raison d'une année 2020 atypique, marquée par les confinements et une explosion soudaine des ventes de volailles pour la consommation à domicile. En revanche lorsque l'on compare les achats des ménages avec l'avant-crise, c'est-à-dire au 1^{er} semestre 2019, les achats de volailles sont en hausse de +5,9%, tirées par le poulet qui enregistre une augmentation de +8,8 %. Ce « retour à la normale » est confirmé par le succès des élaborés de volailles, en progression de +12,9 % au 1^{er} semestre 2021 vs 1^{er} semestre 2019, ce qui témoigne d'une reprise des habitudes des consommateurs, qui passent moins de temps en cuisine et s'orientent davantage vers des repas préparés rapidement.



Evolution en % des achats des ménages entre 1^{er} sem. 2021 et 1^{er} sem. 2020



Evolution des achats des ménages en poulet entre 1^{er} sem. 2021 et 1^{er} sem.2019



Source : Itavi d'après Kantar WP pour France AgriMer.



[Importations]

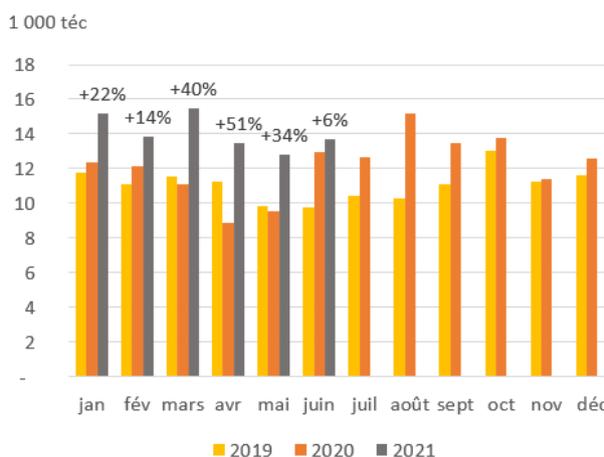
FORTE REPRISE DES IMPORTATIONS DE VOLAILLES À BAS COÛT

2021 : les importations repartent à la hausse après une année 2020 atypique

Avant la Covid-19, déjà près de 9 Français sur 10 (89 %) disaient préférer consommer de la volaille française plutôt qu'étrangère, dans une enquête de 2019 (APVF /OpnionWay). Cette attente s'est renforcée avec la crise.

Pourtant, après un léger repli sur l'année atypique de 2020, les importations de volailles sont reparties à la hausse dès le 1^{er} semestre 2021. Elles ont augmenté de près de 17 % vs le 1^{er} semestre 2020. Au 1^{er} semestre, près de 39 % des volailles consommées en France étaient importées, contre environ 33 % en 2020. Les volailles en provenance de Pologne sont en particulier en forte augmentation depuis le début de l'année, avec un pic à +51 % d'importations en avril dernier.

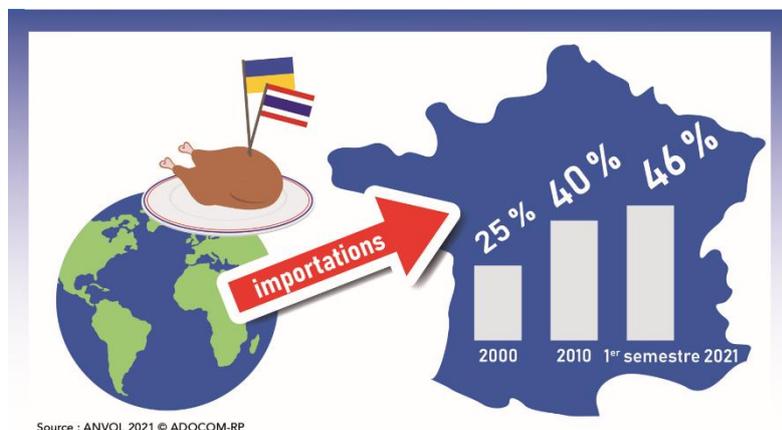
Évolution mensuelles des importations françaises de viande de poulet depuis la Pologne



Source : Itavi d'après douanes

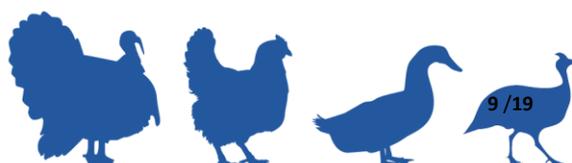
46 % des poulets importés en France

Sur l'ensemble des volailles, les poulets sont les plus touchés par les importations. Au 1^{er} semestre 2021, elles ont augmenté de près de 18 % par rapport à la même période de 2020. Au 1^{er} semestre, 46 % des poulets consommés en France provenaient de pays étrangers, contre 41 % en 2020. Le phénomène est moindre pour les dindes, dont 17 % sont importées, les canards (12 %), tandis que les pintades ne sont pas du tout concernées.



Source : ANVOL 2021 © ADOCOM-RP

Les importations de poulets ont fortement augmenté ces 20 dernières années : elles n'étaient encore que de 25 % en 2000. L'objectif de la filière est aujourd'hui d'offrir aux consommateurs français du poulet pour toutes les occasions de consommation et de reprendre des parts de marché sur l'importation.



Accord Europe/MERCOSUR : un accord à ne pas ratifier

Dans un contexte de hausse des importations, l'Interprofession des Volailles Françaises ne comprendrait pas la ratification de l'accord commercial entre l'Europe et les pays du Mercosur. L'enjeu est la souveraineté alimentaire de l'Europe et en particulier de la France. L'ouverture de nouveaux contingents reviendrait à mettre en concurrence des filières ne respectant pas les mêmes exigences sur les bonnes pratiques d'élevages.

Le Gouvernement doit maintenir sa position, à savoir ne pas ratifier cet accord.

La profession toujours en attente du décret pour l'identification de l'origine en restauration

L'interprofession juge indispensable que toutes les volailles et tous les produits vendus en France dans la distribution, mais aussi dans la restauration collective bénéficient d'un étiquetage de l'origine des produits, seul rempart contre une importation sauvage de produits non identifiés !

L'étiquetage de l'origine des viandes bovines crues est obligatoire en grandes et moyennes surfaces depuis le 1er septembre 2000. Pour les autres viandes, l'obligation est entrée en vigueur au 1er avril 2015 et pour toutes les viandes utilisées en tant qu'ingrédient dans les produits transformés, l'obligation existe depuis 2017.

Cette obligation n'est appliquée qu'en grandes et moyennes surfaces, là où les consommateurs achètent ce qu'ils vont cuisiner ou consommer chez eux. Or cela ne représente que la moitié de ce que consomment les Français. L'autre moitié échappe encore à cette obligation. Il s'agit de la restauration hors domicile sous toutes ces formes. Ces établissements n'ont, à ce jour, aucune obligation d'information ou d'étiquetage de l'origine de la viande qu'ils proposent à leurs clients (exception faite de la viande bovine).

Or, ce secteur se fournit à 80% en viande de poulet importée. Cette obligation d'étiquetage constitue donc un enjeu majeur pour la filière Volailles Françaises.



[Matières premières]

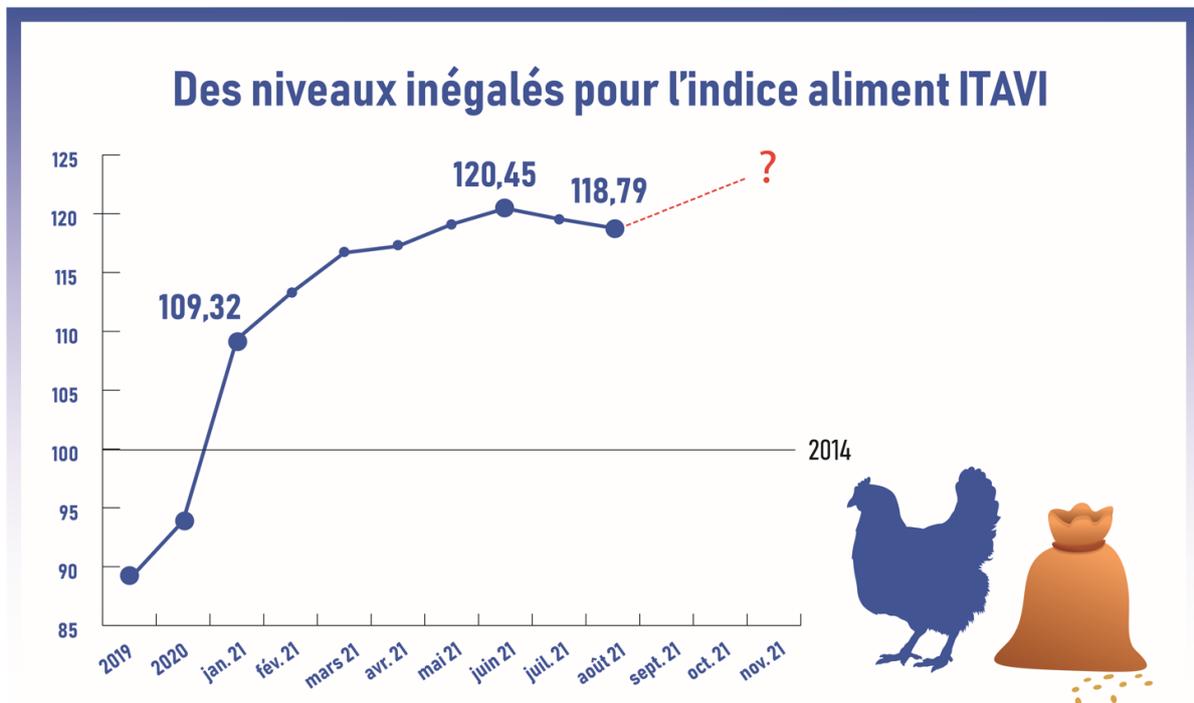
HAUSSE ININTERROMPUE DES COÛTS DE PRODUCTION EN 2021

Explosion des coûts de production

Depuis le début de l'année 2020, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles. Les cours ont fortement progressé sur les marchés mondiaux. Cet été 2021, l'indice ITAVI qui mesure ces évolutions a affiché une hausse de plus de 30 % sur les mois de juin-juillet-août par rapport à la même période en 2020.

Cette flambée a une incidence très importante puisque l'alimentation représente de 60 à 65 % du coût total de la production d'une volaille. Et, d'après les prévisions de l'ITAVI, la situation devrait se poursuivre jusqu'en fin d'année, avec des hausses estimées des différentes matières premières de plus de 20 % à 30 % par rapport au même semestre de l'année précédente.

	Indice Poulet STD	m/m-1	n/n-1
2019	88,94		-2,2%
2020	93,87		5,5%
janv-21	109,32	4,5%	21,2%
févr-21	113,23	3,6%	24,2%
mars-21	116,68	3,0%	26,6%
avr-21	117,24	0,5%	27,1%
mai-21	119,10	1,6%	29,5%
juin-21	120,45	1,1%	31,7%
juil-21	119,55	-0,7%	31,2%
août-21	118,79	-0,6%	30,0%



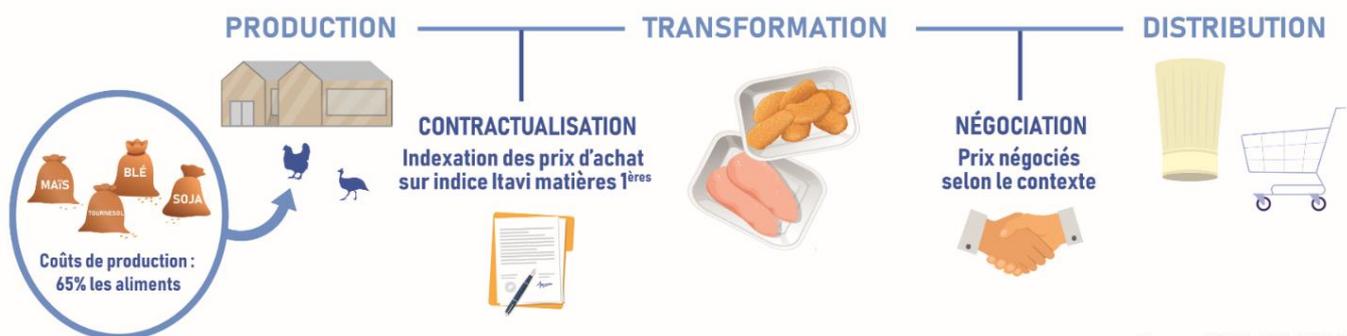
Source : ANVOL d'après ITAVI 2021 © ADOCOM-RP



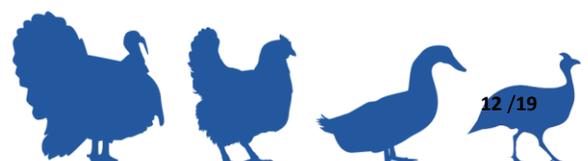
Les éleveurs en première ligne avec la contractualisation

L'interprofession demande à l'ensemble des maillons de la filière de prendre en compte l'évolution de ces indicateurs et la hausse importante du coût de production. Il s'agit d'assurer la pérennité de l'activité des éleveurs de volailles, l'approvisionnement du marché et de préserver la diversité des volailles françaises. En effet, dans la filière volaille, un mécanisme de contractualisation, lie les producteurs et les transformateurs. Aussi, il est important que les hausses de coût de production soient répercutées jusqu'au dernier maillon.

Volailles françaises : une filière contractualisée



Source : ANVOL 2021 © ADOCOM-RP



[Influenza aviaire]

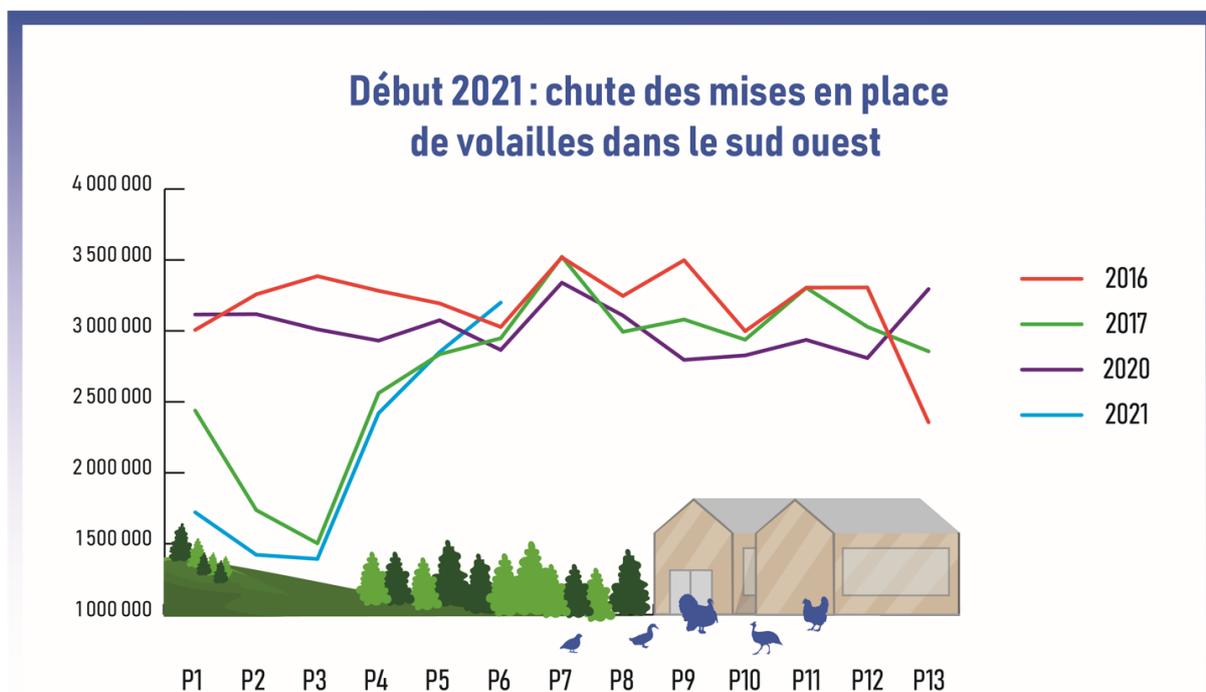
L'ÉPIZOOTIE FAIT CHUTER LA PRODUCTION DE VOLAILLES DANS LE SUD-OUEST ET HANDICAPE LES EXPORTATIONS

Les volailles Label Rouge au cœur de la tourmente

Les professionnels de la filière des volailles françaises ont été frappés de plein fouet par le virulent épisode d'influenza aviaire qui a débuté en fin d'année 2020. L'épizootie a essentiellement touché le sud-ouest, région historique de production de volailles Label Rouge. Elle a concerné tous les élevages de volailles, qui ont par conséquent été soumis à des abattages et de fortes contraintes de circulation.

Jusqu'à -54 % de volailles produites dans le Sud-Ouest début 2021

Lors du précédent épisode d'influenza aviaire de 2015-2016, qui avait également fortement touché le Sud-Ouest, la production de volailles Label Rouge dans la région avait fortement chuté. En 2017, les mises en place d'animaux avaient en effet reculé de -13,8 % par rapport à 2016. Compte tenu des mesures prises pour la nouvelle crise, l'impact est plus important sur la filière volaille de chair du sud-ouest qu'en 2017. Sur les premières données disponibles pour les 6 premiers mois de l'année 2021, on note une reprise de la production seulement en juin. La production de volailles dans le Sud-Ouest a en effet enregistré un recul de -44 % en janvier 2021 vs janvier 2020, de -54 % en février, idem en mars, de -17 % en avril et de -7 % en mai, pour ne reprendre qu'en juin, de +12 %.



Source : Anvol d'après ITAVI 2021



La France a retrouvé son statut indemne le 2 septembre

Jusqu'au 2 septembre, les professionnels de la filière volaille de chair ont également été confrontés à la fermeture de certaines frontières les empêchant d'exporter de la viande, des poussins et des œufs à couver.

Le travail mené par la Direction générale de l'alimentation et FranceAgrimer a permis de maintenir les exportations vers un nombre pays plus important que lors des épizooties précédentes. Toutefois, les frontières de nombreux pays sont fermées depuis plusieurs mois et la filière espère qu'elles rouvriront plus rapidement que précédemment.

L'Interprofession s'est mobilisée avec les Pouvoirs publics afin de maîtriser cette épizootie et de mettre en place un système d'indemnisation des éleveurs et des acteurs de la filière. Tous les opérateurs ont ou vont déposer les dossiers pour bénéficier de ces aides.



[Engagements]

PLAN AMBITION 2025 : LA FILIÈRE POURSUIT SES AVANCÉES POUR PÉRENNISER SON MODÈLE

6 objectifs fixés à 5 ans en réponse aux attentes du marché

Pour valoriser son savoir-faire, répondre aux nouvelles attentes sociétales et lutter contre les importations à bas coûts, l'Interprofession a lancé en 2020 son Plan Ambition ANVOL 2025. Elle s'est en particulier fixé 6 objectifs à atteindre en 5 ans :

- 1 Répondre à toutes les attentes de tous les circuits** en proposant des volailles standards des volailles standards dont une partie en ECC- (European Chicken Commitment) ou sous démarche qualité (Label Rouge, bio, CCP - Certification de Conformité Produit) selon les besoins de la consommation à domicile et de la RHD.
- 2 Un accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles** : 20 % élevées dans des systèmes avec parcours extérieurs (Label Rouge et Bio) et 30 % dans des poulaillers équipés de fenêtres.
- 3 100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques** : déploiement de deux applications, l'une pour un audit complet des élevages (EVA) et l'autre concentrée sur le bien-être animal (EBENE) en complément des contrôles déjà effectués en Label Rouge et Bio.
- 4 Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable** participation des entreprises de nutrition animale à la plateforme DURALIM pour développer les approvisionnements en matières premières françaises (80 % aujourd'hui) et en matières importées durables.
- 5 -60% d'antibiotiques en 15 ans** : poursuite de la diminution de l'utilisation des antibiotiques avec un objectif de -5 % de réduction supplémentaire d'ici 2025 pour atteindre -60 % vs 2010.

Antibiotiques : objectif dépassé !

Avec 5 ans d'avance, la filière a d'ores et déjà réussi à dépasser les objectifs de réduction d'utilisation des antibiotiques de 60 % en 15 ans qu'elle s'était fixé. En 2019, la Profession a notamment réduit l'utilisation des antibiotiques sur les animaux de -12,8 % par rapport à 2018. Ainsi, grâce à l'amélioration du bien-être et à un suivi quotidien des animaux, la France a réussi à baisser de 60,5 % l'utilisation des antibiotiques dans les élevages français en 8 ans, entre 2011 et 2019. Cette évolution remarquable montre l'incroyable énergie que mettent les éleveurs à améliorer en permanence les conditions d'élevage de leurs animaux.

- 6 Maintien des élevages familiaux** : il s'agit de maintenir la dimension familiale des élevages standards, pouvant accueillir en moyenne 40 000 volailles, tandis que ce nombre est 3 fois supérieur dans les autres pays européens et jusqu'à 50 fois dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine.



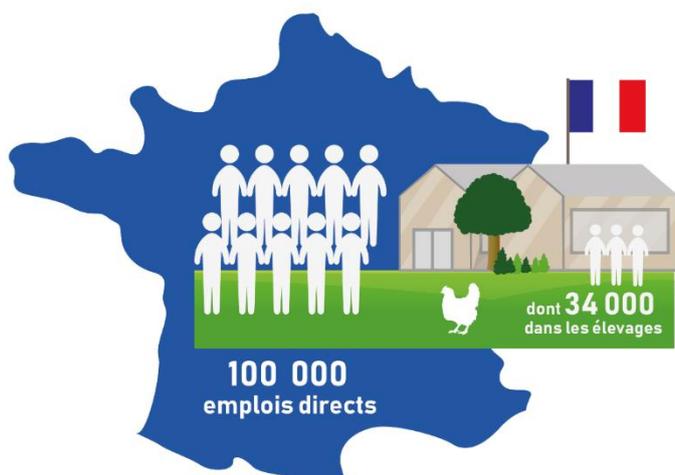
[Savoir-Faire]

VOLAILLE FRANÇAISE : LES ATOUTS EXCEPTIONNELS D'UNE FILIÈRE EXEMPLAIRE

Une participation active à la vitalité économique des territoires avec 100 000 emplois ancrés en France

La France compte un total de 14 000 élevages de volailles. Ancrée au cœur des territoires, la filière emploie environ 100 000 professionnels, dont environ 34 000 dans les élevages eux-mêmes.

On estime en effet qu'un seul élevage génère environ 3 emplois locaux et un total d'environ 8 emplois en France.



1 élevage = environ 8 emplois en France



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



Une diversité de production unique en son genre

La France est le seul pays au monde qui a maintenu l'élevage d'une large **diversité d'espèces** de volailles selon plusieurs **modes de production**, ce qui fait d'elle une exception en Europe et même dans le monde.

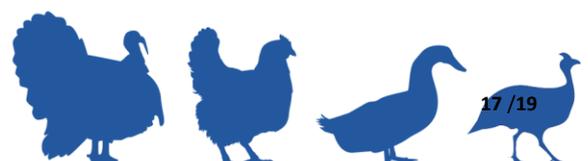
La filière produit en effet des **poulets**, des **dindes**, des **canards**, des **pintades**, des **pigeons** et même des **cailles**. En complément des élevages standards, ces volailles sont élevées sous **diverses démarches de qualité** : Label Rouge, Bio ou CCP - Certification de Conformité Produit.

La part des volailles respectant un cahier des charges Label Rouge, Certification de Conformité Produit ou Bio représente un quart de la production française.

Le poulet est la première production sous cahier des charges, suivi de la dinde.

En 2020, plus de 25 % des poulets français sont élevés sous démarche de qualité. Il s'agit en majorité de poulet Label Rouge (15 %) et de poulet sous Certification de Conformité de Produits (8 %). Le poulet bio représente 2 % de la production française.

Le poulet standard représente quant à lui 67 % de la production française, tandis que 8 % de la production est spécifiquement dédiée au poulet grand export, destinée au marché spécifique du Moyen-Orient.



La France : 1^{ère} filière plein air d'Europe

La France est championne d'Europe des élevages de poulets en plein air (Label Rouge et Bio). Elle compte 20 % de volailles élevées en plein air, contre seulement 5 % tout au plus dans les autres pays européens.

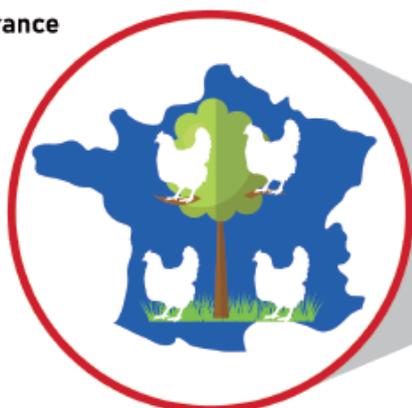
La détermination des éleveurs français leur a en effet permis de préserver leurs modèles traditionnels d'élevages. Grâce à leurs choix courageux, ils ont réussi à maintenir la diversité des modes d'élevages en France.

Il faut dire que le climat tempéré de la France se prête particulièrement à ce type d'élevage donnant accès à des parcours extérieurs. En France, les volailles n'hésitent pas à profiter de ces espaces au grand air, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres pays.



La France, 1^{ère} filière poulet plein air d'Europe

20 %
en France



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP





INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



Interpro-anvol.fr

[Interpro Anvol](#)

[ANVOL](#)

Sandra, Anaïs & C° - L'équipe ADOCOM / Service de Presse ANVOL
vous remercie de votre attention
et de la mention ANVOL comme source des informations contenues dans ce dossier.
Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : adocom@adocom.fr

 **ADOCOM®-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

